

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	6 ^{ème}
Nom de site	10 SAINT-MICHEL_75006	Numéro	75105_028_16
Adresse du site	10, boulevard Saint-Michel	Hauteur	R+6 (23m)
Bailleur de l'immeuble	COVEA	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	2 antennes sur 1 azimuth Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	20/06/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	21/06/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	21/07/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G) tout en contribuant à la couverture en haut débit		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 2 antennes panneau 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz pour les faisceaux fixes et 3500 MHz pour les faisceaux orientables) orientées vers l'azimut 330°		
Distance des ouvrants	Skydome d'accès terrasse à 4m Vasistas entre 6m et 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimuth	3G/4G/5G : 330° <3V/m 5G : 330° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	24,10m pour les antennes à faisceaux fixes et 24,30m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée : 2 antennes seront installées et insérées dans 2 fausses cheminées de teinte blanc. Les antennes sont de teinte brune et placées en retrait de la façade afin de limiter l'impact depuis la rue
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur grise seront placés en toiture, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

AVIS DE LA MAIRIE D'ARRONDISSEMENT CONCERNÉ :		
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
		Défavorable ☐
		Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 330°

